

Asio flammeus



© Alain Fossé

Description de l'espèce

L'un des seuls rapaces nocturnes partiellement diurne, le Hibou des marais est d'une taille légèrement supérieure au Hibou moyen-duc. Son dos est brun parsemé de taches et de traits grossiers jaunâtres, beiges et blancs. Le tour de son cou est rayé de couleur foncée, ces rayures se concentrant également jusqu'à la poitrine. Son ventre clair est parcouru par des liserés foncés, fins et élégants. En vol, le dessous des ailes paraît blanc, leur pointe est noire. De dessus, la main est en grande partie jaune, ce ton longeant la partie postérieure du bras jusqu'au corps. Ses yeux jaunes et leur contour noir sont caractéristiques. Il possède de petites aigrettes rudimentaires qui lui donnent plutôt une allure de chouette lorsqu'il est posé.

Il est migrateur dans le nord de l'Europe et sédentaire ailleurs.

Observation

Le Hibou des marais étant partiellement diurne, il faut s'interroger sur le contact d'une silhouette de rapace " nocturne " en plein jour. Il recherche ses proies en volant à faible distance du sol. De loin, la longueur de ses ailes peut faire penser à une buse ou un busard. Il se rencontre sur des milieux ouverts à végétation basse. Son chant se compose d'une série rapide de 6 à 20 " bou " sourds et résonnants. En parade nuptiale, observée de mars jusqu'en juin, le mâle effectue des claquements d'ailes. Cette espèce niche au sol.

Distribution et effectifs

La population européenne est estimée entre 13 300 et 26 300 couples (hors Russie). Cet oiseau est un nicheur et un hivernant rare en France. Il est plutôt localisé dans le nord, le nord-est et les marais de l'ouest de notre pays. Une part importante des effectifs nicheurs et hivernants est présente sur les ZICO.

En région Centre, la reproduction de l'espèce est irrégulière, il peut être présent sur l'ensemble des départements de la région (notamment dans l'Indre, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir), en petit nombre.



Touraine

Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

Contrairement à ce que son nom indique, il n'est pas particulièrement inféodé aux marais, même s'il affectionne le plus souvent des habitats marqués par la présence de l'eau. Il fréquente les milieux ouverts en général (landes, friches, marais, prairies, prés, champs de céréales...), riches en campagnols et micromammifères qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire. Il est d'ailleurs tributaire de la quantité de ces proies pour sa reproduction et pour le maintien de sa population. Il est donc assez difficile de distinguer des tendances précises d'effectifs sur cette espèce instable.

La destruction des zones humides ainsi que la modification des pratiques agricoles et des milieux ouverts sont à l'origine de la vulnérabilité de ce hibou. Ces pratiques modifient non seulement l'aspect physique des milieux mais aussi leur qualité trophique, concourant à la raréfaction des populations de campagnols.

Seuls le maintien et la gestion de l'ensemble des zones ouvertes qu'affectionne l'espèce peuvent favoriser la pérennité des populations actuelles, et pourraient, à terme, permettre une évolution positive des effectifs. L'ensemble de ces mesures peut s'envisager au moyen de mesures agri-environnementales.